

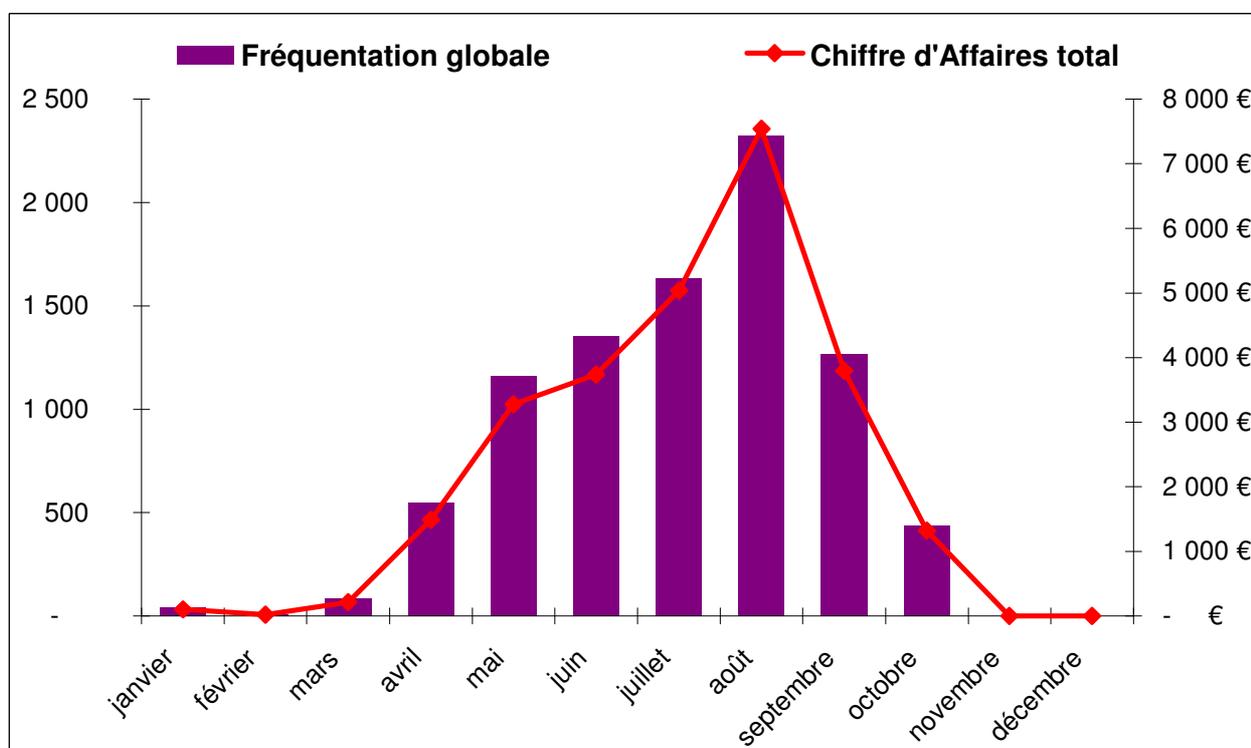
FERME DES FRÈRES PERREL

Durant l'année 2009, la Ferme Perrel a été ouverte à la visite du 1^{er} avril au 31 octobre, tous les jours. Les trois guides étaient nouveaux dans cette fonction : Elodie Exbrayat et Annie Gentes, toutes deux de Laussonne, avec en renfort pour les mois de juillet et août, Pierre Alexandre Jouffre, étudiant en histoire de l'art originaire du Jura. Annie Gentes, en complément de son travail de guide, a rassemblé les éléments d'une future exposition sur la Ferme Perrel et sur la vie à Moudeyres. Cette exposition sera présentée à l'Assemblée en 2010, en même temps qu'un film sur Moudeyres actuel sera projeté

La présence de ces trois guides et les nouveaux horaires d'ouverture ont permis une bonne fréquentation.



Les enfants de Moudeyres en visite au printemps 2009.



Evolution des entrées et du chiffre d'affaires au cours de l'année 2009.

Il est à noter que la fréquentation très importante enregistrée durant les mois d'été montre bien que la clientèle est à rapprocher de la présence des touristes sur le plateau du Mézenc.

LA FERME, LES TRAVAUX ET LA COMMUNE

Lors de la cérémonie des vœux, le Maire Raymond Gagne s'est félicité de la bonne fréquentation touristique constatée à la Ferme des Frères Perrel, qui reçoit désormais près de 10.000 visiteurs par an, qui est un outil indispensable de développement économique et touristique pour la commune et qui s'inscrit dans l'offre touristique plus large de la Communauté de communes du Pays du Mézenc.

Il faut rappeler que c'est la commune qui est le propriétaire de l'écomusée de la Ferme Perrel. A ce titre, la municipalité a assuré financièrement l'intégralité des travaux d'entretien ces dernières années. Ainsi, en 2009, une petite partie du chaume a été refaite pour 20 000 € à la charge de la Commune, avec 75 % de subventions. De son côté, l'Association "les amis de la Ferme des Frères Perrel" (association loi 1901) a pour but "la sauvegarde et l'animation de la Ferme des frères Perrel". C'est l'Association qui gère l'écomusée, perçoit l'intégralité des recettes et embauche le personnel (guides, ...).

Pour 2010, une autre partie de la toiture, estimée à 40 000€, devra être refaite. De même, des travaux au niveau de la façade sont nécessaires. A l'heure actuelle les possibilités de subvention ne sont pas encore connues, et la commune ne pourra pas supporter seule ces dépenses.

Il est devenu nécessaire d'assurer des relations plus claires et mieux équilibrées entre la Municipalité et l'Association des Amis de la Ferme des Frères Perrel, à travers la mise en place d'une convention. Cette

convention devra en particulier assurer une plus juste répartition des dépenses lors de travaux d'entretien importants et permettre une organisation plus efficace du fonctionnement au quotidien.

De même il devient nécessaire de mieux coordonner les conditions d'ouverture de la Ferme en particulier en début et en fin de saison et pendant les périodes de vacances d'hiver.

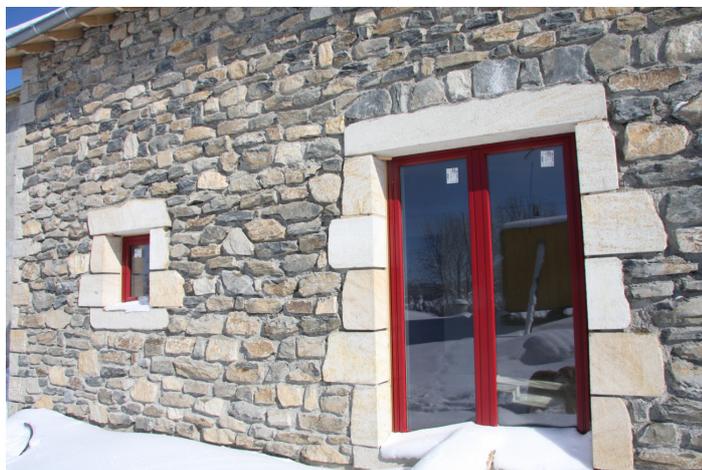
La mise en place de cette convention aura lieu dans les prochains mois.

LOGEMENTS À L'ENTRÉE DU BOURG

La réalisation des travaux de construction des logements à l'entrée du bourg avancent correctement et respectent les délais fixés. La couverture a pu être achevée avant les premières chutes de neige ce qui permet aux artisans de continuer à intervenir à l'intérieur : les travaux de plâtrerie, isolation, cloisons, ... se poursuivent pendant l'hiver.

Les aides financières exceptionnelles obtenues (réserve parlementaire) vont contribuer à assurer une qualité esthétique très satisfaisante de la façade et à ne pas dénaturer l'entrée du village.

L'emménagement pourra comme prévu se dérouler au cours de l'été 2010.



le parement pierres mis en valeur par la couleur rouge sombre des fenêtres

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES DE MOUDEYRES 2010

NOM _____

Adresse _____

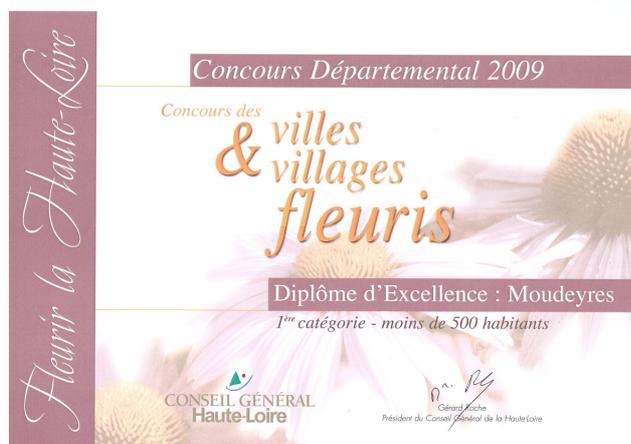
A remettre à Stéphanie Lac ou Marie Pointeau avant le 1^{er} juillet 2010

LE FLEURISSEMENT DE MOUDEYRES À NOUVEAU RÉCOMPENSÉ

Le dimanche 15 novembre 2009, les Moudeyrois ont eu une nouvelle occasion de se réunir tous ensemble, pour fêter une nouvelle récompense acquise collectivement.

Prenant la parole devant une salle comble, Raymond Gagne a évoqué la réception à laquelle il était convié récemment à l'Hôtel du Département, à l'occasion de la remise des prix du Conseil Général pour les villages fleuris.

"Pour la 2^{ème} année consécutive, la commune de Moudeyres a été récompensée", a précisé le Maire dans son discours. "L'an passé, nous avons reçu, dans la catégorie des moins de 500 habitants, le 1^{er} Prix départemental et le prix de la mise en valeur du patrimoine. C'était déjà très bien, pour un premier coup d'essai, nous avons réalisé un coup de maître ! Cette année, nous avons encore progressé. Nous avons reçu, toujours dans la catégorie des villages de moins de 500 habitants, le Diplôme d'Excellence. Mais un autre prix a été créé cette année, spécialement pour nous, et toutes catégories confondues : c'est le Prix de la participation des Citoyens. Les membres du jury départemental ont voulu récompenser ce qu'ils avaient retenus en visitant notre village : c'est que toutes les maisons, tous les jardins étaient fleuris. Nous avons tous fait des efforts, tous sans aucune exception, et cet effort de tous a été récompensé".



Ce remarquable résultat collectif, récompensé au niveau du département, s'est également accompagné d'un concours interne à la commune, organisé pour la seconde année consécutive.

Le jury, composé de Hélène Monat, Christiane Galland et présidé par Joël Maurin, trois spécialistes indépendants de la commune, a indiqué les difficultés à établir un choix, tant les efforts avaient été nombreux et les résultats serrés.



Le 1^{er} prix, un repas pour deux personnes offert par le restaurant du Pré Bossu, tenu par Carlos et Marleen Grootaert, est revenu à Annie Debard.

Le 2^{ème} prix a permis à Marie Couriol de gagner un repas pour deux au restaurant La Randonnée.

Raymond Gagne a souhaité offrir personnellement "le prix du Maire" qui a été partagé entre 4 lauréats.

Suite à un tirage au sort effectué parmi les participants au concours qui avait retourné leur bulletin de participation, Rosa Chenebert a été invitée par Gilles et Monique Etéocle, habitants de Moudeyres durant le week-end, pour un séjour de prestige dans leur établissement de Montrond les Bains.

Enfin, le prix spécial décerné par le jury départemental a été attribué à Marie-Pierre Gibert pour la mise en valeur des abords d'une exploitation agricole, un livre sur la culture des plantes de rocaille lui a été offert.



Pour conclure cette sympathique manifestation et avant un apéritif offert par la municipalité, Raymond Gagne a souligné l'engagement des deux conseillères municipales, Stéphanie Lac et Marie Pointeau, qui se sont beaucoup investis dans ces manifestations, et a insisté sur l'impact positif pour le tourisme et pour toute la commune d'une telle démarche de fleurissement.

CONCOURS DÉPARTEMENTAL 2010 : MOUDEYRES PERSÉVÈRE ET CONFIRME SA VOLONTÉ

Compte tenu du beau succès rencontré lors des éditions 2008 et 2009, et pour inscrire sur la durée l'effort de fleurissement engagé, la Commune est inscrite **au concours départemental des Villages fleuris 2010**. Le jury passera dans les rues de Moudeyres dans la première quinzaine de juillet.

En complément, le jury départemental va inscrire Moudeyres **au concours régional des Villes et Villages fleuris** pour l'obtention de la première fleur rouge à l'entrée du bourg. Jusqu'à présent la commune de Moudeyres est notée par une fleur blanche sur la carte touristique du département. Ce type de récompense contribue à la reconnaissance de la commune sur le plan touristique et participe à son développement économique.

CONCOURS MUNICIPAL 2010 : LES PRINCIPALES RÈGLES À RESPECTER



En parallèle des concours départementaux et régionaux, la municipalité reconduit le **concours des Maisons fleuries**, le jury passera courant août. Vous pouvez participer en remplissant le bon d'inscription situé à la page 9.

Tous les inscrits seront primés ; à l'heure actuelle il n'a pas encore été défini la forme de récompense retenue cette année pour le concours des maisons fleuries. Par contre les règles précédemment en vigueur seront reconduites.



Les conseils donnés dans le numéro précédent sont toujours valables pour 2010 ! Vous pouvez vous en inspirer à nouveau, vous pouvez demander à la Mairie une copie des critères et conseils.

Le classeur du fleurissement "conception, gestion et techniques du fleurissement" aux Editions horticoles de France est en consultation à la Mairie.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE ET REPAS DES ANCIENS



Joseph Pradier, Régis Chanal et René Boyer

La remise des prix des Maisons fleuries évoquée ci-dessus s'est déroulée le même jour que la traditionnelle cérémonie du 11 novembre au monument aux morts et a précédé le repas traditionnel donné en l'honneur des anciens du village.

Cette concomitance des manifestations est volontaire. Elle permet de réunir toute la population, toutes générations confondues, à la fois pour honorer les anciens combattants de

la commune, pour inscrire les actions de Moudeyres dans une démarche de paix et de solidarité et pour conforter la convivialité autour d'un menu traditionnel pris au restaurant "la Randonnée".

RESPIRANDO



RESPIRANDO

CHANGEZ D'AIR . ESSAYEZ LA HAUTE-LOIRE

<http://www.respirando.fr/>

C'EST QUOI ?

la nouvelle Marque Touristique pour la Haute-Loire :

respirando c'est avant tout un état d'esprit, celui d'un département qui propose une offre d'activités "pleine nature" et valorisant les décors somptueux.

respirando correspond à une professionnalisation des activités de pleine nature.

respirando se décline dans des territoires bien identifiés.

Les stations **respirando** doivent proposer une gamme d'activités et de services plus importante car elles proposent en complément une offre d'hébergements pour une clientèle de séjours.

SUR LE TERRITOIRE DU MÉZENC

La Maison du Tourisme de Haute-Loire et le Conseil Général ont choisi notre territoire pour devenir une station respirando.

Pourquoi

Pour séduire le client et le fidéliser
Pour obtenir de meilleurs résultats pour les activités d'hiver et d'été et élargir la saison et être moins dépendant de l'hiver.

Pour avoir un patrimoine mis en valeur et "référéncé" sur le territoire.

Les exigences qui feront la différence

La qualité des hébergements

La qualité des activités de pleine nature concernées.

Des services, un environnement et des animations.

POUR MOUDEYRES

Bénéficier d'une expertise : la communication professionnelle organisée par le Conseil général.

Bénéficier des moyens financiers du Conseil général et de ses relais : financement des outils de promotion pour faire venir davantage de touristes.

Bénéficier d'une meilleure image de marque pour promouvoir les spécialités agroalimentaires de qualité produites sur le territoire.

Accéder à des formations pour devenir de meilleurs professionnels.

LE NOËL DES ENFANTS DE MOUDEYRES, LES VŒUX DU MAIRE ET LA GALETTE DES ROIS

Le 3 janvier dernier, le Maire de Moudeyres, Raymond Gagne et son conseil municipal ont convié toute la population de la commune pour fêter la nouvelle année.

Malgré un temps qui est resté maussade, cette sympathique manifestation a rassemblé une bonne affluence durant tout l'après-midi. Tous les Moudeyrois présents étaient heureux de se retrouver pour se souhaiter mutuellement la bonne année.



Louis Chênebert, Fanette Gentes et Paul Chanal



Simone Gire



Dans son discours le maire Raymond Gagne a insisté sur la solidarité forte qui existe entre les habitants des territoires de montagne et a souhaité à chacun une bonne santé et une pleine réussite. Il a rappelé la mémoire des habitants décédés au cours de l'année écoulée et a adressé des mots d'accueil chaleureux aux nouveaux habitants de la commune venus s'installer en 2009.

Le Maire a retracé les différents faits marquants de 2009 sur Moudeyres, et à l'issue de son discours, les conseillères municipales ont remis aux enfants du village un cadeau



Finette Gentes et Marie Couriol

personnalisé. Les 27 enfants de moins de 16 ans de la commune (ce qui correspond à une proportion spécialement élevée) ont ainsi tous reçu un livre qui avait été choisi individuellement. Raymond Gagne, Stéphanie Lac et Marie Pointeau ont ainsi insisté sur l'ouverture sur le monde et sur la culture qui ont ainsi été délibérément privilégiés par la municipalité.



Anaïs et Flavie

Enfin, tous les participants ont pu trinquer à la nouvelle année et tirer les rois, en dégustant les excellentes galettes des Etables et de Laussonne et en évoquant quelques souvenirs heureux de l'année écoulée.

NOTES D'HISTOIRE LOCALE

Extrait d'un carnet intitulé : "en souvenir du 90^{ème} Anniversaire de la Fondation de la Paroisse de Moudeyres" que Claude Forest, Curé de Moudeyres, a rédigé en date du 8 septembre 1937, et qu'il a dédié à "ses chers paroissiens, en témoignage d'affection et de reconnaissance", "manuscrit transcrit sous les Auspices de la Sainte-Vierge, patronne de la Paroisse".

"... « A cœur vaillant, rien d'impossible » dit une maxime célèbre. Nous allons en trouver une magnifique illustration dans la suite de ce récit que nous poursuivons avec beaucoup d'amour.

Braves, vaillants, chevaleresques étaient les Moudeyrois de l'époque pour mener à bien l'œuvre entreprise, ils le seront surtout, au plus fort de l'épreuve qui leur arriva pendant la construction.

Le fait mérite d'être signalé et consigné par écrit.

La tradition locale nous apprend en effet que la construction de l'Eglise touchait à sa fin - quand voilà que tout à coup - la voûte de l'édifice s'effondra - mais par une protection toute divine - protection sans nul doute de la Très Sainte Vierge, aucun habitant, aucun ouvrier employés à la construction ne fut accidenté. On venait, quelques minutes auparavant de poser les dernières lauzes de la toiture. Les ouvriers étaient descendus pour prendre leur repas de midi.

Epreuve bien grande, il faut l'avouer - mais épreuve providentielle sans nul doute pour éprouver

encore une dernière fois le courage et la générosité des habitants du village - on se remit à l'œuvre pour refaire la voûte effondrée et cette fois ce fut non seulement une voûte plus solide qu'on construisit mais on peut dire ici, avec le proverbe - « à quelque chose, malheur est bon » - on fit les deux chapelles latérales qui existent actuellement : la chapelle de la Sainte vierge et la chapelle du Sacré Cœur - chapelles latérales qui n'avaient pas été tout d'abord prévues, dans le projet de construction.



L'Eglise de Moudeyres y a gagné en beauté artistique et culturelle, grâce à cette forme de croix latine qu'on lui a donné en seconde retouche:

Tout dans l'ordre Providentiel contribue à la gloire de Dieu. L'épreuve est d'un moment, le mérite est de toujours. Dieu en soit loué ! ..."

CONCERT AVEC LES RENCONTRES CONTEMPORAINES

Le 15 mai 2010 à 18 heures, en l'Eglise de Moudeyres, aura lieu un concert organisé par les **Rencontres contemporaines** Il s'agit d'un festival d'art contemporain, dont le propos est de faire découvrir la musique et les arts plastiques de notre époque à ceux qui la vivent. Point n'est besoin d'être spécialiste, l'ambiance simple et les nombreux contacts entre le public et les artistes aident à cette découverte.

Ce soir là, il s'agira d'un concert pour hautbois, flûte et harpe avec Pierre-Antoine Escoffier, Valeria Kafelnikov et Virginie Reibel. Ils joueront des œuvres de *Pattar, Bacri, Pécou, Carter, Takemitsu, Donatoni, Huber, Martin, Eisler, C-PhE Bach*.

Comme toujours, une attention particulière sera apportée à rendre ces concerts accessibles à toute personne curieuse :

- par la présentation des concerts par les interprètes et les compositeurs,
- par la mise à disposition d'un programme qui donne des clefs d'écoute,
- par l'introduction fréquente dans les concerts d'œuvres plus classiques qui aident à retrouver des repères connus,
- les répétitions sont ouvertes, ce qui est la bonne occasion de glisser une oreille dans cette nouveauté.
- les enfants ne paient pas jusqu'à 15 ans,
- les tarifs sont de 13 € et 7 € (tarif réduit),
- 10 € et 6 € pour les moudeyrois, s'ils ont acheté leur billet auparavant à la Mairie.

Des informations complémentaires seront données le moment venu.



Directeur de la Publication : Raymond Gagne – Rédaction : Stéphanie Lac et Marie Pointeau
Crédits Photos : Annie Gentes et Marie Pointeau